

acte publié le 03.10.2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex

Nombre de conseillers	23
En exercice	34
Présents	25
Votants par procuration	4
Absents	9
Total des votes	29

5. Institutions et vie politique
5.3 Désignation de représentants

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. ANFRAY, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme JEAMMET, Mme KOUZIAEFF, M. LEFRANCOIS, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, Mme MALBRANCHE (ex SIMON), M. MAUVIEUX, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme RETUREAU, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON, Mme VANNIER

Secrétaire de séance : Mme JEAMMET

Absent(s) excusé(s) : M. BEAUDOUIN, Mme CABOT B, M. DEPLANQUES, Mme GAUTIER, M. GUENNI, M. MARE, M. MESNIER, Mme QUESNEY, M. VOLLAIS

Procurations : M. BEAUDOUIN à Mme LOUVEL, Mme CABOT à Mme MALBRANCHE (ex SIMON), Mme GAUTIER à M. CANTELOUP, Mme QUESNEY à M. DARMOIS

**del_0067_2023_Modification de la composition de la commission de marchés
d'approvisionnement**

Elu rapporteur : A. Darmois

Afin de maintenir le dialogue entre la commune, les commerçants non sédentaires des marchés et le prestataire de délégation de service public Géraud Associés, la commune s'est munie de plusieurs années d'une commission consultative des marchés d'approvisionnement.

Par la délibération n°33-2020 en date du 09 juin 2020, Madame Sarah Wacrenier a été désignée membre de la commission Marchés d'approvisionnement.

Par courrier reçu le 02/06/2023 en mairie, Madame Wacrenier a fait de sa démission du conseil municipal de la Ville.

Par conséquent, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre.

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU la délibération n°55-2019 du 11 juin 2019, portant sur le lancement de la procédure de délégation de service public relative à la gestion du marché municipal d'approvisionnement de détail.

VU la délibération n°92-2020, portant sur la signature de l'avenant n°3 au contrat d'exploitation des marchés communaux d'approvisionnement et autres occupations commerciales du domaine public

VU la délibération n°33-2020, portant sur la désignation de représentants du conseil municipal comme membres de la commission Marchés d'approvisionnement

Considérant la demande de démission de Madame Sarah Wacrenier de ses missions de conseillère municipale emportant également démission de ses fonctions de représentant au sein de la commission Marchés d'approvisionnement, en date du 02/06/2023,

Considérant qu'il convient de remplacer Mme Wacrenier afin de compléter ladite commission.

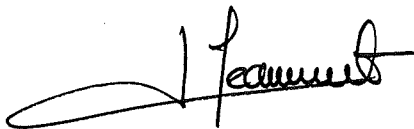
Considérant que les membres du conseil municipal ont la possibilité de se porter candidats,

Considérant la candidature de M. Anfray

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **DE PRENDRE ACTE** de la démission de Madame Sarah Wacrenier de la commission Marchés d'approvisionnement
- **DE DESIGNER** Monsieur Sébastien ANFRAY en sa qualité de représentant du Conseil Municipal au sein de la commission Marchés d'approvisionnement.

Le Secrétaire de Séance



Isabel JEAMMET

Fait à PONT-AUDEMER, le 25 septembre 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux



Alexis DARMOIS

